

Les Brèves Félinesoises

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

☎ 04-77-63-23-35 / saintmarceldefelines@orange.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 44 – 1^{ème} trimestre 2019

NUMERO 44

MARS 2019

EDITO



Après la neige précoce et abondante, voici un épisode printanier qui vient surprendre la végétation. Cette période propice aux travaux de tailles et d'écobuages est l'occasion de rappeler que ces derniers, considérés comme une corvée «habituelle», ne sont pas sans conséquences. Outre les dangers d'incendie, cette pratique génère d'importantes pollutions. Des alternatives de valorisation existent, changeons nos habitudes (broyage, compostage, déchetterie...).

Vous avez certainement vu fleurir sur les containers du tri sélectif de nouvelles consignes de collecte. Le mélange du papier avec les autres emballages (hormis le verre) correspond à une modernisation du processus de leur traitement en centre de tri.

Ce début d'année a vu le renouvellement du bureau du comité des fêtes. Il nous faut saluer l'investissement de Jean-Paul Lethuaire et de son équipe qui ont œuvré durant de nombreuses années pour animer la vie du village. Une équipe qui a eu l'élégance de patienter jusqu'à l'arrivée d'un nouvel élan pour passer le relais dans les meilleures conditions.

En attendant patiemment le printemps, espérons une fin d'hiver sereine accompagnée des précipitations et dernières gelées de saison.

Le maire
Frédéric LAFUGERE

Vie communale

TRES HAUT DEBIT

Le déploiement du réseau fibre est terminé, reste l'implantation de quelques supports soumise à convention.

La prochaine étape sera le contrôle des lignes du réseau depuis l'armoire centrale avant une réunion publique destinée aux félineois.



RUE HENRIETTE DES GARETS



Depuis le 25 février, la rue Henriette des Garets est en sens unique de circulation dans le sens de la montée.

La rue des Vignes est placée en sens interdit sauf riverains dans le sens RD 5 – Rue des Vignes (sens de la montée) et la rue des Lumières est placée en interdiction de tourner à gauche à l'intersection de la Rue Henriette des Garets.

VOIRIE COMMUNALE

Divers devis ont été réalisés pour différents travaux sur les chemins communaux, ils seront mis en œuvre suivant la dotation du conseil départemental (non connue à ce jour).

CRECHE LES PETITS FELINS - STRUCTURE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes de Forez Est a pris en charge la compétence petite enfance au 1er janvier 2019. Par conséquent, la crèche Les Petits Félines, jusqu'alors municipale, est devenue une structure intercommunale en ce début d'année.

Le fonctionnement interne de la structure reste inchangé et l'ensemble du personnel a été maintenu.

Informations au 04.77.64.72.90, par mail: lespetitsfelins@forez-est.fr



LA MAIRIE RECRUTE!

La commune reconduit le recrutement pour deux contrats lycéens/ étudiants (à partir de 16 ans) pour une durée de trois semaines en juillet et août.

Les jeunes recrutés travailleront essentiellement avec les personnels voirie/espaces verts.

Nous invitons les jeunes félinois-félinois à apporter un CV et une lettre de motivation en mairie avant le 30 mai 2019.

2X2 VOIES

Le chantier arrive à son terme après 8 ans de travaux.

Des plantations et divers aménagements se terminent, des essais d'acoustique auront lieu prochainement sur des points précis d'habitations riveraines.

Une étude est en cours entre la commune, la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour la remise en état du chemin de Biesse qui a été mis à mal pendant les travaux de la construction de la route.

CHUTES D'ARBRES

De nombreux branchages sont encore présents sur le domaine public depuis les fortes chutes de neige survenues fin octobre. Pour éviter la détérioration des chemins et fossés, les propriétaires devaient procéder à leur enlèvement avant le 1er mars. Au-delà de cette date, il sera procédé à ces travaux sans qu'aucun recours ne puisse être fait à l'encontre de la commune. Pour rappel, le code rural, art L 232-9, précise que toute branche tombée dépend du sol où l'arbre est planté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, le jeune doit se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette démarche permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

Le logement communal situé au-dessus du bar restaurant chez Céline est à louer. Il est situé au 1er étage et composé d'un hall, une cuisine, une salle à manger, trois chambres, un WC, une salle de bain et un hall au rez de chaussée. Sa surface total est de 80m² et une terrasse de 5m².

Le montant du loyer mensuel est de 350€. Si des personnes sont intéressées, merci de contacter la mairie.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 a modifié la gestion des listes électorales en créant un Répertoire Electoral Unique (R.E.U.). Les demandes d'inscriptions et de radiations sont désormais prises par le Maire.

Les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre.

Ainsi, une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale aura lieu en mairie le samedi 30 mars de 9h à 12h.



MARCHE HEBDOMADAIRE

A compter du 5 mars, le marché reprend tous les mardis soirs sur la place du village.

Venez acheter des produits locaux : fromages (vache, chèvre, brebis), pain bio, confitures, charcuterie, fruits, légumes et présence d'exposants occasionnels pour vous faire découvrir de nombreux produits (bières, chocolat, miel, huile, savon, etc...).

A cette occasion, le restaurant "Chez Céline" prépare des pizzas à emporter sur commande, n'hésitez pas à réserver!



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

**N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
saintmarceldefelines@orange.fr
par téléphone au
04 77 63 23 35 ou venir en mairie**



**Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook:
Commune de Saint Marcel de Félines.**



**DÉJECTIONS
CANINES
INTERDITES**

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

CHANGEMENT D'HORAIRE DU CLUB ADOS FELINOIS (11-15 ans)

Depuis le 23 janvier, les ados félinois se retrouvent les mercredis (1 semaine sur 2) de 14h30 à 16h à la bibliothèque.

Un satisfecit aux jeunes qui ont obtenu le coup de cœur du jury lors de l'appel à projet jeunes MSA pour leur livret "rencontre avec un ancien combattant".

NOUVELLE ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Les petits écoliers félineois se sont rendus aux urnes pour élire les enfants du conseil municipal des enfants. Fin 2018, le conseil municipal des enfants était à renouveler pour la mise en place d'un troisième mandat. L'équipe municipale travaille en étroite collaboration avec l'équipe éducative pour permettre cet accès à la vie citoyenne à nos petits félineois. Ainsi, les élèves de CM1 ET CM2 qui souhaitaient intégrer le CME ont travaillé sur des projets personnels qu'ils ont présentés à l'ensemble de leurs camarades. Début décembre, les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2 se sont rendus en mairie pour élire, selon les règles électorales républicaines, les 8 enfants qui constituent le conseil municipal des enfants depuis janvier. L'après-midi s'est terminée par un petit goûter offert par la municipalité.

Le nouveau visage du conseil municipal des enfants 2019-2020



Il est composé de : Emmy Allier, Faustine Charlat, Quentin Carricondo, Pierre Moulay, Gaspard Lafougère, Malorie Pinto, Adèle Verne, Salomé Verne.

Voyage au Sénat



Le mercredi 20 février, les enfants du dernier mandat de Conseil Municipal des Enfants (CME) et ceux du nouveau mandat, se sont rendus à Paris pour une visite du Sénat organisée par les membres du COPIL CME et quelques élus. C'est ainsi que ces 14 enfants et 6 accompagnateurs se sont rendus de très bonne heure à la gare de Tarare pour ensuite prendre le TGV pour une arrivée matinale sur Paris. La matinée a été consacrée à la découverte des principaux monuments de Paris. À pied ou en métro, les enfants ont pu découvrir la place de la Bastille, les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe, la tombe du soldat inconnu, la Tour Eiffel et le Champs de Mars. À midi, le groupe a rejoint le sénateur Jean Claude Tissot pour un pique-nique au jardin du Luxembourg. L'après-midi fut consacrée à la visite du Sénat et des bâtiments du Palais du Luxembourg ainsi que le travail de sénateur, visite très enrichissante.



RENCONTRE PARENTALITÉ

Les émotions, La motricité, Les loisirs, La vie quotidienne, L'attachement, Le langage, la communication

Futurs parents, parents d'enfants de 0 à 6 ans, venez rencontrer des professionnels qui pourront répondre à vos questions : psychomotriciens, psychologues et thérapeutes...

SAMEDI 23 MARS 2019
De 9h30 à 13h30 - **Entrée libre**
Salle polyvalente, allée du Parc, à Feurs
(au dessus de la piscine Forez Aquatic)

Co-organisé par : FOREZ, Centre de Formation, DMR, Loire

Communauté de Communes de Forez Est
Siège : 13 avenue Jean Jaurès - 42110 Feurs
Téléphone : 04 77 94 24 26 / 04 94 54 67 71
www.forez-est.fr

FORUM JOBS D'ÉTÉ
Mercredi 3 avril 2019 de 8h30 à 16h
Hippodrome de Feurs
(BOULEVARD DE L'HIPPODROME, 42110 FEURS)

POUR LES 16-25 ANS **CONSEILS PRATIQUES**

OFFRES D'EMPLOI
CONSEILS CV
LÉTTRES DE MOTIVATION
RENCONTRES D'EMPLOYEURS

Communauté de Communes de Forez Est
Siège : 13 avenue Jean Jaurès - 42110 Feurs
Téléphone : 04 77 94 24 26 / 04 94 54 67 71
www.forez-est.fr

ADOPTONS LES BONS GESTES
SORTONS LES POUBELLES
LA VEILLE !

Depuis le 1er janvier 2019, les fréquences de collecte ont changé :
Le centre passera de 24 à 15.

FOREZ EST
Communauté de Communes
Siège : 13 avenue Jean Jaurès - 42110 Feurs
Téléphone : 04 77 94 24 26
www.forez-est.fr

La Communauté de communes de Forez-Est a modifié la fréquence du ramassage des ordures ménagères. Désormais, le camion passe sur notre commune tous les 15 jours, le **lundi des semaines paires**.

Il faut impérativement mettre son conteneur la veille car le prestataire débute sa tournée tôt le matin (à partir de 3h). En revanche, nous conservons le même fonctionnement qu'auparavant concernant le nombre de passages: 12 levées par an, au-delà de 12 levées, chaque levée supplémentaire engendre une majoration de facturation.

BIBLIOTHEQUE - SPECTACLE PREVERT - VENDREDI 5 AVRIL

La bibliothèque organise le vendredi 5 avril un spectacle Prévert à 20h30 à la salle du temps libre.

Cette aventure poétique a commencé au sortir d'une bibliothèque. Par nostalgie, pour rire un peu, pour déguster un peu mieux le printemps qui peu à peu se redécouvrait; nous avons emprunté « Paroles » de Jacques PREVERT.

Nous étions à une table de café, il faisait doux. Nous nous lisions à petite voix et au hasard des pages les poèmes de Prévert. A ce moment, nous comprîmes que nous n'avions pas à décider de quoi que ce soit. Il fallait le dire en public.

*Spectacle le vendredi 5 avril à 20h30 à la salle du temps libre. Entrée: 5€.
A partir de 13 ans. Durée: 1h15.*

Gaf'alu productions
Présente

DANS MA MAISON VOUS VIENDREZ D'AILLEURS CE N'EST PAS MA MAISON

Paroles de Jacques Prévert
DITES PAR LIONEL JAMON

Vendredi 5 avril à 20h30
Salle du temps libre
Entrée: 5€

Attachée de production : Sandrine Bernard
Administration / diffusion : Armelle Casartelli

Organisé par les bénévoles de la bibliothèque municipale

Vie associative

TELETHOUS



Les écoliers devant la gâteau d'anniversaire

Téléthon-Merci

Le 25 janvier, les responsables de Téléthous avaient convié les bénévoles, les associations et les sponsors à une soirée remerciements, fêtant le 20ème anniversaire du téléthon Félinois.

Christian Bas coordinateur de Loire Nord nous a honoré de sa présence.

Un diaporama retraçant la journée a été présenté, le bilan financier a permis de remettre 4 523€65 à l'AFM.

Depuis ces 20 dernières années, c'est la somme de 68 720€69 qui a été collectée à St Marcel.

Avant de partager le verre de l'amitié, une vidéo émouvante nous a apporté le témoignage de malades guéris ou en voie de guérison ce qui nous motive à poursuivre notre action pour soutenir la recherche.

Le prochain téléthon Félinois aura lieu le vendredi 29 novembre 2019.

Encore un grand merci à tous les participants.

CINE-CLUB - YOUTH

De Paolo Sorrentino / 2015 / 2h04

Fred, compositeur et chef d'orchestre, et Mick, réalisateur, sont des quasi octogénaires ayant réussi leur vie. Ces deux vieux amis passent quelques jours de vacances dans un magnifique hôtel au pied des montagnes suisses. L'un a décidé d'arrêter la musique. L'autre doit absolument terminer son nouveau film. Deux décisions imposées par l'urgence du temps qui passe...

P. Sorrentino est un jeune réalisateur italien surdoué et, donc, très controversé par la presse et les critiques de cinéma. Au-delà de ces mondanités, dont le réalisateur ne semble pas s'encombrer, le public et les amoureux du Cinéma ne s'y sont pas trompés : « Youth » est un véritable bijou du 7^{ème} art, de grâce, de baroque, de drôlerie, de finesse et de folie douce. Comme dans tous les grands films, tout y est beau et puissant.

Film déconseillé aux moins de 10 ans.

Vendredi 29 mars 2019 / 20h30 / Château de Saint Marcel. Participation souhaitée : 5€
Réservations au 04.77.63.54.98 ou sur chateaumarcel@wanadoo.fr



MAPA CHANTEPIERRE

Cette année encore le calendrier de l'Avent et le marché de Noël ont animé le mois de décembre en attendant les fêtes. Le repas de Noël a rassemblé résidents, salariées et bénévoles autour d'une table joliment décorée et bien garnie.

Lors des 48h de la Création, les résidents ont confectionné le bouquet de la mariée, la commune ayant été classée première.

La MAPA a offert un apéritif rassemblant les personnes ayant participé à cette manifestation. Différentes activités sont régulièrement organisées.

La kermesse aura lieu cette année le 2 juin.



COURSE CYCLISTE

Amis Félinois,

Le 16 juin 2019 aura lieu le Prix Cycliste de St Marcel de Félines (sauf refus de la préfecture).

Cette course FSGT organisée par le CR Neulisien empruntera les routes de la commune et traversera notre village. Un sens de circulation sera mis en place et un plan sera distribué aux riverains concernés afin d'assurer la sécurité des participants.

2 courses seront au programme !

Nous comptons sur votre soutien et votre compréhension pour faire de cette journée une parfaite réussite !!

Quelques signaleurs supplémentaires seraient les bienvenus pour assurer la sécurité de chacun !!

Contact :

Mr Bathie au 06 70 36 62 03.



COMITE DES FETES

L'ensemble des membres du bureau étant démissionnaires, il avait été décidé que l'association serait mise en sommeil s'il n'y avait pas de reprenneurs. Suite à l'assemblée générale du comité des fêtes qui a eu lieu le 26 janvier et après délibération, un nouveau bureau a été constitué.

Jean-Paul Lethuaire, l'ancien président a tenu à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pendant de nombreuses années et souhaite bon courage et bonne chance à la nouvelle équipe.

Au cours de l'année 2018, le comité des fêtes a souhaité faire plusieurs investissements: une tyrolienne qui sera prochainement installée par les employés communaux vers l'étang, l'achat d'un chapiteau en remplacement de celui détruit par le vent lors de la fête des plantes et l'achat de verres réutilisables à l'effigie de St Marcel de Félines pouvant être mis à disposition des associations.

Le comité des fêtes appelle aux bénévoles.

Bénédicte, Stéphanie, Elodie, Gaëlle et David vous attendent le dimanche 24 mars à 10h30 au café chez Céline pour échanger sur les manifestations qui pourront être organisées sur cette année 2019 et apporter vos idées. Les bénévoles sont très importants, sans vous, aucune manifestation ne pourra avoir lieu.

Pour nous contacter : Mail : ComiteDesFetes.Felinois@gmail.com

Téléphone : Bénédicte DELMAS: 06 76 06 25 22 ou

David CARRICONDO: 06 79 42 20 60



De gauche à droite : Josiane Hustache (ex-secrétaire adjointe), Elodie Charlat (nouvelle trésorière), Gaëlle Affonseca (nouvelle trésorière adjointe), Stéphanie Rochard (nouvelle co-présidente), Jean Paul Lethuaire (ex-président), Bénédicte Delmas (nouvelle co-présidente), Eloïse Grosbellet (ex-secrétaire), Fabienne Grosbellet (ex-trésorière), Jean François Notin (ex-secrétaire adjoint), David Carricondo (nouveau secrétaire).

CLASSES EN 9

Le samedi 23 mars à 11h, à la mairie se déroulera la deuxième réunion afin d'organiser les classes en 9.

Toutes les personnes intéressées pour fêter leurs décennies sont les bienvenues.

Les classes se dérouleront cette année le samedi 5 octobre 2019.

Pour plus de renseignements ou pour toutes les personnes intéressées mais ne pouvant être disponibles pour la prochaine réunion, merci de prendre contact avec Fabrice CHARLAT au 06 67 29 45 42 ou avec Stéphanie CARRICONDO au 06 07 11 76 85.



UNION SPORTIVE NFG



Le 1er février avait lieu notre traditionnel concours de belote avec seulement 26 doublettes. Félicitations à tous les participants.

Les gagnants sont Irène et Gisèle avec 4649 points, 2ème Philippe et Jean Claude 4391 points, 3ème Tic et Tac 4356 points.

ETANG DES CARPILLONS



Vendredi 2 février a eu lieu l'assemblée générale de l'étang des carpillons suivie d'un petit casse croûte chez Céline. Le président a fait le bilan moral et financier de l'association. Suite à cela quelques modifications sont

apportées. Ouverture tous les jours à compter du 1er week-end d'avril avec un lâcher de truite et fermeture le dernier week-end de

CHEVREUILS FELINOIS: Assemblée générale et organisation du trail du 19 mai



Lors de l'assemblée générale, après avoir établi un bilan financier et moral positif, les membres du bureau ont été réélus.

Le club de course à pieds maintient les sorties dominicales et prévoit quelques sorties à thèmes. La principale animation de l'année reste le trail organisé à Saint Marcel de Felines le **19 mai 2019**. Cette année, trois nouveaux circuits seront proposés: 8,5 km; 14.7 km et 20.8 km.

Le 8,5 km peut être parcouru en course chronométrée classique ou en "open" ouverte aux coureurs ou marcheurs nordiques (marche rapide) sans chronométrage, ni certificat médical.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, le plus grand parcours fait partie du nouveau challenge des montagnes du matin, réunissant les courses de Mizérieux et de Violay.

Les chevreuils sont sur le terrain pour sillonner les sentiers et préparer de beaux parcours!

FOYER DE VIE ROCHE FELINES

La 1ère rencontre partenariale

Le jeudi 14 février 2019, l'équipe pluridisciplinaire du FDV Roche-Félines organisait une 1ère rencontre avec ses partenaires.

Une vingtaine de professionnels, représentant plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire ligérien, ont répondu favorablement à l'invitation.

L'objectif de cette rencontre était de communiquer sur le travail au sein de l'établissement.

Après une présentation de l'Association La Roche, les professionnels ont parlé de l'établissement, de sa mission et de ses prestations. Un focus a particulièrement mis en lumière le développement du pouvoir d'agir. Impulsé au niveau associatif, les équipes ont mis leurs efforts sur l'effectivité des droits des personnes accueillies. Toutes les actions qui les concernent sont construites avec elles, les mettant ainsi à une place d'acteur.

Suite à ces échanges, une visite de l'établissement a été réalisée et suivie d'un verre de l'amitié.

SCENE POUR TOUS

La troupe Scène Pour Tous s'est remise au travail et prépare une nouvelle pièce: «le gang des mamies flingueuses!». Les répétitions ont lieu le mardi à partir de 20h dans une salle de l'ancien foyer. La première représentation est prévue le dimanche 23 juin au foyer Roche Félines à 15h et une seconde aura lieu au théâtre de verdure dimanche 1er septembre à 15h au profit du téléthon. Une ou deux représentations supplémentaires auront lieu au cours du dernier trimestre 2019.

L'assemblée générale de l'association est prévue le dimanche 24 mars à 10h à la mairie et ouverte à tous.



SOU DES ECOLES



C'était une première mais ce fut encore un succès - L'après midi « galette de la St Marcel » !!!

Le concours de galette revisitée a remporté un vif succès et la gagnante est repartie avec un bon de 40€ dans un restaurant local. Puis c'était au tour des enfants avec un concours de couronne, les 3 meilleurs artistes ont gagné chacun 2 places de cinéma. Enfin pour terminer l'après-midi dans la bonne humeur, un quiz familial a permis de faire remporter à l'équipe des "Marandon", 3 places pour aller voir un match de la Chorale.

Merci à toutes les familles, aux enfants et au Foyer de Vie Roche Félines d'avoir participé.

VIDE GRENIER

MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET DE
CRÉATEURS LOCAUX

DIMANCHE 14 AVRIL
DE 5H À 15H

À SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
AU CŒUR DU VILLAGE



RENSEIGNEMENTS :
06 71 14 65 89 / 06 74 43 82 85
INSTALLATION DES EXPOSANTS À PARTIR DE 5H
2€ LES 3 MÈTRES ET 1€ PAR MÈTRE SUP

Sou des écoles
Saint Marcel de Félines
IPNS

À l'occasion de la brocante qui aura lieu le dimanche 14 avril, nous recherchons des producteurs et créateurs locaux. Pour plus d'informations, contactez nous sur la page facebook Le sou des écoles de St Marcel de Félines ou par téléphone 06.71.14.65.89 ou par mail eloise.grosbellet@orange.fr



On vous attend sous les couleurs de Copenhague : **Blanc et Rouge**
(pour les adultes qui jouent le jeu, un verre de vin est offert avec le menu)

Déguisement libre pour les enfants

18h départ de la salle pour le défilé des enfants au cœur du village
18h30 embrasement de Monsieur Carnaval à la salle
19h début de la fête, nous vous proposons :

- vins
- Bières pression locales
- siraps

A partir de 21h : service repas

Menu adulte
14 €

Choucroute de la mer
Assiette fromagère du
Copenhaguois
Délice aux pommes et son
Coulis aux arelles

Menu du petit danois
(- de 12 ans)
6.50 €

Sirap
Pommes de terre, chou,
sautissse
Délice aux pommes et son
Coulis aux arelles

Pour les réservations de dernière minute, merci de contacter Eloïse Grosbellet au 06 71 14 65 89 et nous vous dirons s'il est encore possible de réserver.

f sou des écoles st marcel Contact : Eloise Grosbellet : 06 71 14 65 89 IPNS

LES PAS PRESSES

MERCREDI 1^{er} MAI 2019
Saint-Marcel-de-Félines Loire
47^e randonnée pédestre des "PAS PRESSES"
www.lespaspresses.org

14 boucles de 5 à 39 km
des "Gorges de la Loire" aux "Montagnes du Matin"
(entre 67 % et 89 % de sentiers)

Toujours : Plat chaud gratuit à l'arrivée

Petit déjeuner offert au départ jusqu'à 10 h 30
De 1 à 6 ravitaillements suivant parcours
Animation et marché du terroir

Récompenses moins de 10 ans

30 coupes offertes aux groupes les plus nombreux
ou les plus éloignés

Super tombola gratuite pour les marcheurs présents
à la remise des coupes

260 bénévoles nécessaires à l'organisation :
Nous avons besoin de bonnes volontés !
Faites-vous connaître avant le 12 avril 2019...

Les écoliers de Saint-Marcel et leur famille
toujours encouragés à participer :
Les écoliers et leur famille inscrits avec le « Sou des Ecoles » feront
bénéficier leur association de 2 € par marcheur.
Rens. : tél. 04-77-70-92-57 (B. Bissuel) ou 04-77-23-12-13 (P.Letort)

CHÂTEAU DE ST MARCEL

Les visites guidées du château commencent également le dimanche 21 avril. Réservez d'ores et déjà la date de la 10ème édition : "Vieilles Pierres, Jeunes Plantes" les 12 et 13 octobre 2019.



MANIFESTATIONS

MARS:

- Samedi 2 mars: Loire Propre, 8h00, bords de Loire
- Samedi 9 mars: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 9 mars: Carnaval du Sou des Ecoles, 18h, MTL*
- Samedi 16 mars: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Mardi 19 mars: Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, 18h 
- Mercredi 20 mars: Concours de belote, club Détente et Loisirs, 14h30, MTL*
- Samedi 23 mars: Réunion des classes en 9, 11h, mairie
- Dimanche 24 mars: Assemblée générale Théâtre Scène Pour Tous, 10h, mairie
- Dimanche 24 mars: Réunion Comité des Fêtes, 10h30, Chez Céline

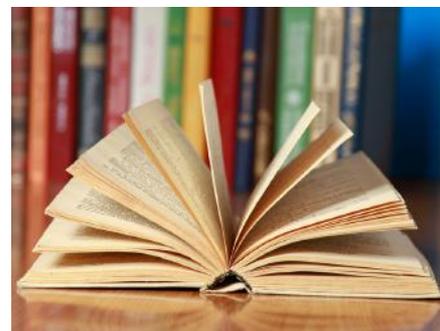


AVRIL:

- Vendredi 5 avril: Spectacle Prévert, Bibliothèque, 20h30, MTL*
- Samedi 6 avril: Ouverture de la pêche, 6h
- Samedi 6 avril: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Vendredi 12 avril: 1ère réunion de préparation du 1er mai, 19h30, MTL*
- Samedi 13 avril: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 14 avril: Vide-grenier du Sou des écoles, Morillon
- Vendredi 19 avril: 2ème réunion de préparation du 1er mai, 19h30, MTL*
- Vendredi 19 avril: Chemin de croix à la Grotte de Félines, 15h
- Dimanche 21 avril: Chasse aux œufs, 15h, Château

MAI:

- Mercredi 1er mai: Marche des « Pas Pressés », MTL*
- Vendredi 3 mai: Don du sang à St Just la Pendue, 16h à 19h
- Samedi 4 mai: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Mercredi 8 mai: Commémoration fin de la guerre 1939-1945, 11h
- Samedi 11 mai: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Du 13 au 18 mai: Opération mon chemin, j'y tiens, je l'entretiens
- Dimanche 19 mai: Trail des Chevreuils Félineois, MTL*
- Jeudi 23 mai: Réunion de préparation des brèves, 19h, mairie
- Vendredi 24 mai: Cinéclub à 20h30 au château, Les amis du Château de St Marcel
- Samedi 25 mai: Réunion compte-rendu « Pas Pressés », 20h, MTL*



JUIN:

- Samedi 1 juin: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Dimanche 2 juin: Kermesse MAPA Chantepierre
- Samedi 8 juin: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Vendredi 21 juin: Fête de la musique, Chez Céline
- Samedi 22 juin: Fête de l'école, MTL*
- Dimanche 23 juin: Théâtre Scène Pour Tous, 15h, Foyer Roche Félines